

#### **EXTRAIT**

# DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er DECEMBRE 2016

COMMUNE DE GARDANNE

Convoqué le vendredi 25 novembre 2016

Président de séance : Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Lepoittevin Clément

OBJET:

APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - ANNEE 2016 -

MEI Roger PRIMO Yveline LA PIANA Jean-Marc ..... Procuration PONA Valérie **BASTIDE** Bernard **NERINI** Nathalie MENFI Joseph (dit Jeannot) ARNAL Jocelyne PORCEDO Guy ...... Procuration jusqu'à la question n° 08 MASINI Jocelyne ...... Procuration PONTET Anthony Procuration LAFORGIA Christine JORDA Claude GUIDINI-SOUCHE Johanne ...... Procuration PARDO Bernard ...... Procuration KADRI Zahia PARLANI René ..... Absent BARBE Françoise ...... Procuration TOUAT Didier SEMENZIN Véronique ...... Procuration **BRONDINO Maurice GAMECHE Samia** VIRZI Antoine BUSCA-VOLLAIRE Céline **BAGNIS** Alain MUSSO Alice SBODIO Claude GARELLA Jean-Brice MARTINEZ Karine ..... Procuration RIGAUD Hervé BIGGI-CONTI Marlène AMIC Bruno APOTHELOZ Brigitte ...... Procuration **BALDO** Antonio

Nombre total de conseillers Présents à la séance

LEPOITTEVIN Clément

Présents à la séance Nombre de pouvoirs Absent à la séance 35

24 jusqu'à la question n° 08 puis 25 10 jusqu'à la question n° 08 puis 09 Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Conformément à la loi n° 2002-276 relative à la Démocratie de Proximité, le Conseil Municipal a créé, dans sa séance du 15 mai 2008, la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Vu la délibération du 17 septembre 2015 portant désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Pour le bilan de l'année 2015, la Commission s'est réunie le 9 septembre 2016 afin d'examiner:

- le rapport annuel du Service de l'Eau et de l'Assainissement
- le bilan d'activités de la Régie des Transports
- le bilan d'activités de la Régie des Pompes Funèbres

Conformément à l'article 10 modifié du Règlement Intérieur, il est proposé au Conseil Municipal:

- de prendre acte que le rapport spécial de la Commission Consultative des Services Publics Locaux a bien été transmis et était joint avec la convocation à chacun des membres du Conseil Municipal
- que le rapport a fait l'objet d'un débat en Conseil Municipal

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à la majorité, <u>Pour</u> : 26 Majorité Municipale – M. Lepoittevin - <u>Abstentions</u> : M. Garella (02)/M. Rigaud/Mme Biggi-Conti/M. Amic/M. Baldo (02), l'adopte et le convertit en délibération,

#### **DECIDE:**

ARTICLE 1 : De prendre acte que le rapport spécial de la Commission Consultative des Services Publics Locaux a bien été transmis et était joint avec la convocation à chacun des membres du Conseil Municipal.

ARTICLE 2 : Que le rapport a fait l'objet d'un débat en Conseil Municipal.

Le Maire de Gardanne. Roger MEI



TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE: 13 DEC. 2016

AFFICHEE LE: 1 3 DEC. 2016

ACCUSE RECEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU : 1 3 DEC. 2016

Accusé réception 5 Projeture en date du : A3 de Cours Sug 206

Rapport sur les travaux de la Commission consultative des services publics locaux

Année 2016

#### SOMMAIRE

#### I – INTRODUCTION

1° Rappel du rôle de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

2° Composition de la C.C.S.P.L

# II - REUNIONS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX EN 2016

- SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2016

#### III - ANNEXES

**Document explicatif** 

Délibération de création de la CCSPL

Convocations et Ordres du jour des séances

Délibérations des séances

#### I - INTRODUCTION

# 1° Rappel du rôle de la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

L'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par l'ordonnance n°2004-559 du 17 Juin 2004 stipule que les communes de plus de 10 000 habitants créent une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'elles confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'elles exploitent en régie dotée de l'autonomie financière. Cette commission, présidée par le maire, comprend des membres de l'assemblée délibérante désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle et des représentants d'associations locales, nommés de même par le Conseil Municipal. La commission examine chaque année sur le rapport de son président :

- 1° Le rapport établi par le délégataire de service public;
- 2° Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement et sur les services de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères;
- 3° Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.
- 4° Le rapport établi par le cocontractant d'un contrat de partenariat.

Elle est consultée pour avis par l'assemblée délibérante ou par l'organe délibérant sur :

- 1° Tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce dans les conditions prévues par l'article L. 1411-4;
- 2° Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie.
- 3° Tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ne se prononce dans les conditions prévues à l'article L. 1414-2.

### 2° Composition de la C.C.S.P.L

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 17 Septembre 2015, la Commission est composée de dix membres, 6 conseillers municipaux et Monsieur le Maire, Président de droit, ainsi que de 4 représentants d'associations locales d'usagers.

#### Membres du Conseil Municipal:

- Monsieur le Maire, Président
- Mme Yveline Primo
- M. Menfi

- M. Virzi
- M. Bagnis
- M. Rigaud
- M. Lepoittevin

#### Membres des associations locales:

- M. Léon Car
- M. Grégory Calemme
- M. Paul Tomatis
- M. Christophe Moret

# II - REUNION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX EN 2015.

Conformément à l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, la C.C.S.P.L a été consultée une fois.

## La séance du 9 SEPTEMBRE 2016 a procédé à l'examen :

- ▶ Des Rapports Annuels des Services de l'Eau et de l'Assainissement
- Du Bilan d'activités de la Régie des Transports
- ▶ Du Bilan d'activités de la Régie des Pompes Funèbres

#### Etaient présents :

- M. le Maire (Président)
- M. Menfi
- Mme Primo
- M. Virzi
- M. Car
- M. Tomatis Paul
- M. Bagnis
- M. Calemme

#### Etaient absents:

- M. Moret (excusé)
- M. Rigaud (excusé)
- M. Lepoitevin

#### **ADMINISTRATIFS**

- M. Gilbert Payan- Directeur des Affaires Générales
- M. Sylvain Foucheyrand Directeur de la Régie de l'Eau et de l'Assainissement
- M. Eric Andréozzi Directeur de la Régie des Transports

# I - RAPPORT D'ACTIVITES DE V.T.F - DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC - MAISON DE CLAIREFONT BANDOL -

#### **RAPPEL:**

La Commission Consultative des Services Publics s'étant tenue en fin d'année 2015, la société V.T.F avait pu transmettre à la ville les bilans financiers, techniques et d'activités de l'année 2015 en complément de l'année 2014.

Les membres de la commission ont donc déjà examiné le rapport du délégataire pour les deux années concernées.

Cependant, le rapport du délégataire pour l'année 2015 sera tout de même soumis au Conseil Municipal pour rappel des chiffres et des actions menées par V.T.F sur l'année dernière dont l'édition définitive des comptes au 18 Janvier 2016.

# II - BILAN D'ACTIVITES DU SERVICE ANNEXE DES POMPES FUNEBRES

Présentation du bilan d'activités du service,

Une explication a été donnée sur le fonctionnement du Service Annexe des Pompes Funèbres à la ville et des tarifs pratiqués auprès des familles.

Le fonctionnement de la Régie et du Conseil d'Exploitation a été présenté.

Pour l'année 2015, les dépenses de la section d'exploitation de la RMSEPF se sont élevées à 196 691,49 €uros et les recettes à 196 692,65 €uros. Concernant les prestations de services, les recettes réalisées ont été faites à hauteur de 18 405,00 €uros et 27 036,02 €uros de vente de caveaux soit un total de 45 441,02 €uros. A cela s'ajoute la somme de 151 250,47 €uros au titre de la régularisation des écritures du patrimoine ainsi que la somme de 1,16 euros au titre de la TVA.

11 caveaux ont été vendus en 2015 ce qui ramène le stock à 39 au 1er Janvier 2016.

#### Sur l'investissement :

La section d'investissement en 2015, le remboursement de l'échéance du prêt consenti par la ville est à hauteur de 21 666,00 euros.

Monsieur le Maire a demandé aux membres de la commission d'émettre un avis sur le rapport.

FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

## III - BILAN D'ACTIVITES DE LA REGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

#### 1 - Le Service de l'Eau:

# Sont examinées par les membres de la commission les données générales concernant :

- l'évolution nombre abonnés
- Le volume mis en distribution
- Le volume exporté
- Le volume facturé
- La longueur réseau
+ 8 %
+ 1,63 %
NC%
+ 3,47 %
+ 0,0026 %

#### **Tarifs**

La facture 2015 est de 191,40 €uros pour 120 m2 (+ 0,67%)

- Contrôle sanitaire

100 % de conformité pour 57 les prélèvements réalisés par l'Agence Régionale de la Santé.

- Rendement réseau

R = 89,00 %

- Durée extinction de la dette

0 ans

- Taux d'impayés

2 %

Il a été réalisé des contrôles sanitaires et tous les prélèvements étaient conformes. Les travaux 2015 ont été exposés à la commission, des extensions et des renouvellements de réseau eaux usées ont été réalisés en 2015. Les tableaux ont été examinés par les membres de la commission.

#### Extension du réseau eau potable

ADRESSE DES TRAVAUX	2		DIA	M. ET	LINEA	IRE CO	NDUITE	
Annual Company Company (1997)	P. 50	P. 63	P. 75	F. 80	F. 100	F. 150	F. 300	TOTAL m/l
Route de Mimet					7	7		14
Avenue P Brossolette					4			4
			Trackets for	PARTY STATE	100 pt (100 pt )	Plateria 250	Ogs often speeds	personal and the second
LINEAIRE DE CANALISATIONS	0	0	0	0	11	7	0	18

TOTAL NOMBRE DE NOUVEAUX BRANCHEMENTS CREES DANS LE CADRE DES	
EXTENSIONS	13
TOTAL NOMBRE DE NOUVEAUX BRANCHEMENTS CREES DANS LE CADRE DE RESEAUX EXISTANTS	
RESEAUX EXISTANTS	40

## Renouvellement du réseau eau potable

ADRESSE DES TRAVAUX			DIA	M. ET	LINEA	IRE CO	NDUITE	#
	P. 50	P. 63	P. 75	F100	F. 150	F. 200	F. 300	TOTAL m/l
Rue Puget				170	*1		_	170
Avenue de Nice	. 10			60			550	(10
A second of the				00	<u></u> -		330	610
2. Comment of the state of the	434			Marchine And Fre				Resident and the second and the seco
LINEAIRE DE CANALISATIONS	0	0	0	230	0	0	550	780

TOTAL NOMBRE DE BRANCHEMENTS RENOUVELES	
	50
REPARATION BRANCHEMENTS EXISTANTS (FUITES)	7
REPARATION CANALISATIONS EXISTANTES (FUITES)	14
REMPLACEMENT DE POTEAUX INCENDIE	1 1
DEPLACEMENT REGARD COMPTEUR	1
- CONTRACTOR	8

1 084 compteurs ont été posés (création ou renouvellement)

# NOTE DE SYNTHESE TABLEAU DE BORD DU SERVICE AEP DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE BUDGETAIRE 2015

Population desservie	NR hab
Nombre d'abonnés total	6 237
Montant de la facture TTC pour 120 m3 consommé	191.40 €
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	8 h
Taux de conformité bactériologique	100%
Taux de conformité physico-chimique	100%
Indice de connaissance et de gestion du réseau AEP	50 pts
Rendement du réseau AEP	89.00%
Indice linéaire des volumes non comptés	6.31 m3/j/km
Indice linéaire de perte	5.53 m3/j/km
Taux de renouvellement du réseau AEP	1.29%
Indice d'avancement de la protection de la ressource	29.06%
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,00009 €/m3
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmé	0,18/1000 abonnés

Taux de respect du délai maximum d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2.00%
Taux de réclamation écrite	NR /1000 abonnés
Durée d'extinction de la dette	0
Recette d'exploitation	2 240 182 €
Investissement 2015 (réalisé) – reports non compris	777 778 €
Encours de la dette	0 €

#### 2°) ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Données générales

- Evolution nombre abonnés +10,25 %
- Volume facturé +4,59 %
- Volume traité -8,00 %

**Tarifs** 

- Evolution facture assainissement - 0,00 % (base 120 m3)

**Tarifs** 

La facture 2015 est de 148,97 €uros pour 120 m3

Taux d'impayés 1,79 %

Autosurveillance 100% de conformité

#### Extension du réseau eaux usées

ADRESSE DES TRAVAUX		CONDUITE			
San San Commission of Commission	160	200	300	F 300	TOTAL m/l
Ch de la colline	11	37		-	48
Avenue de Nice		90			90
LINEAIRE DE CANALISATIONS	11	127	0	0	138

TOTAL NOMBRE DE NOUVEAUX BRANCHEMENTS CREES DANS LE CADRE DES	
EXTENSIONS	1
TOTAL NOMBRE DE NOUVEAUX BRANCHEMENTS CREES DANS LE CADRE DE	
RESEAUX EXISTANTS	10
*	17

### Renouvellement du réseau eaux usées

ADRESSE DES TRAVAUX		DIA	M. ET L	INEAIRE CO	NDUITE
The State of the S	125	160	200	250	TOTAL m/l
Avenue de Nice, Rd-pt Ida MICHEL		21	38		59
Rues Puget, Courbet, Seringas	27		2.		27
Route de Mimet	13	2 , 1		2.3	13
Avenue st Victoire	1, a 8	5	1.		5
LINEAIRE DE CANALISATIONS	40	26	38		

TOTAL NOMBRE DE BRANCHEMENTS RENOUVELES	45
REPARATION BRANCHEMENTS EXISTANTS	45
REPARATION COLLECTEURS EXISTANTS	7
== 0.00 Milotinitio	14

Il a été souligné que le service assainissement collectif est endetté de très faible façon en 2014 et que la dette s'est éteinte en 2015.

# NOTE DE SYNTHESE TABLEAU DE BORD DU SERVICE d'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE BUDGETAIRE 2015

Population desservie	hab
Nombre d'abonnés total	5 875
Nombre de conventions de déversement d'eaux usées non domestique	2
Quantité de boues produites	375.8 t MS
Montant de la facture TTC pour 120 m3 consommé	148.97 €
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	NR %
Indice de connaissance et de gestion du réseau de collecte des eaux usées	60 pts
Conformité à la directive ERU pour la collecte	non
Conformité à la directive ERU pour les équipements d'épuration	oui
Conformité à la directive ERU pour la performance des ouvrages l'épuration	oui

Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon une filière conforme à la réglementation	100 %
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,00006€/m3
Recette d'exploitation	1 771 894 €
Investissements 2014 (réalisés)	473 895 €
Encours de la dette	0 €

# FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

## IV - BILAN D'ACTIVITES DU SERVICE ANNEXE DES TRANSPORTS

Présentation des orientations et des enjeux du service des transports.

<u>Les actions principales du service pour l'année 2015 ont été les suivantes :</u>

- Réactualisation des circuits scolaires et du circuit de ramassage des centres aérés afin de répondre au mieux à la demande des habitants de la commune.
- Participation au projet d'extension du pôle d'échanges multimodal de la Gare SNCF de Gardanne (conjointement avec la CPA).
- Participation au projet de restructuration des réseaux de transports suite à l'intégration des communes de Gardanne et Gréasque à la communauté d'agglomération du Pays d'Aix le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le service et ses missions ont été présentés aux membres de la commission.

Le personnel a été également présenté.

Le parc des véhicules est composé de 10 véhicules.

#### 1°/ Le bilan d'activité :

Pour l'année 2015, les véhicules de la régie des transports ont effectués 79 139 kms en exploitation (contre 98 911 kms en 2014), 147 694 voyageurs ont utilisés le service (contre 166 179 en 2014).

Présentation des tableaux suivant la répartition des kms parcourus par activités ainsi que le nombre de voyageurs par activités.

# Evolution Kilométrage:

Répartition Kms par activités	Exercice 2014	Exercice 2015	N-I
Kilométrage Total de l'année	98 911	79 139	-19,99%
Scolaire	52 746	42 756	-18,94%
Péri scolaire	6 668	5 612	-15,84%
Classes découvertes	3 035	1 420	-53,21%
Centre aéré	7 609	5 693	-25,18%
Associations	19 374	15 184	-21,63%
Divers Commune	7 923	4 179	-47,25%
Jeunesse	1 556	1 155	-25,77%
TAP	0	330	
Études Surveillées	0	2810	

des Kms parcourus par activités	Exercice 2014	Exercice 2015
Kilométrage Total de l'année	98 911 kms	79 139 kms
Scolaire	53,33%	54,03%
Péri scolaire	6,74%	7,09%
Classe découverte	3,07%	1,79%
Centre aéré	7,69%	7,19%
Associations	19,59%	19,19%
Divers Commune	8,01%	5,28%
Jeunesse	1,57%	1,46%
TAP	0%	0,42%
Études Surveillées	0%	3,55%
Total	100%	100%

# Nombre, évolution et répartition des voyageurs :

	Exercice 2014	Exercice 2015	N-1
Voyageurs transportés	166 179	147 694	-11,12%
Scolaire	109 098	94 300	-13,56%
Péri scolaire	36 575	31 251	-14,56%
Classes découvertes	453	94	-79,25%
Centre aéré	7 259	9 026	+24,34%
Associations	10 056	7 581	-24,61%
Divers Commune	2 575	842	-67,30%
Jeunesse	163	80	-50,92%
TAP	0	1 980	
Études Surveillées	0	2 540	

POURCENTAGE VOYAGEURS PAR ACTIVITE		
	Exercice 2014	Exercice 2015
Voyageurs transportés	166 179	147 694
Scolaire	65,65%	63,85%
Péri scolaire	22,01%	21,16%
Classes découvertes	0,27%	0,06%
Centres aérés	4,37%	6,11%
Associations	6,05%	5,13%
Divers Commune	1,55%	0,57%
Jeunesse	0,10%	0,06%
TAP	0%	1,34%
Études Surveillées	0%	1,72%
Total	100%	100%

#### 2°/Le bilan financier:

#### **Section Investissement:**

- Recettes: 330 331,92 euros.

- <u>Dépenses</u> : 4 788 euros TTC pour l'installation de 3 Éthylotests.

- <u>Excédent</u>: 325 543,92 euros

L'excédent 2015 reporté sur 2016 pourra permettre à la régie d'envisager une acquisition.

#### <u>Section de Fonctionnement</u> :

- Recettes: 668 530,16 euros (dont 402 878,05 euros de subvention CPA et 86 129,57 euros de subvention Ville).

- Dépenses : 668 530,16 euros

- Excédent : 138,75 euros.

## Les recettes se répartissent en :

- 26,85 % de prestations « transports » effectuées.
- 60,26 % de subventions de la CPA.
- 12,89 % de subvention de la Ville.

# Les dépenses de fonctionnement se répartissent en :

- 62,18 % de charges de personnels.
- 21,20 % de frais de fonctionnement.
- 16,62 % Amortissements.

En ce qui concerne l'activité générale du service en 2015 par rapport à 2014, nous constatons une diminution de la fréquentation des autocars de la ville de Gardanne – 11,12%.

Le nombre de kilomètres parcourus à l'année est en diminution aussi de - 19,99%, les causes sont : la

réorganisation des circuits scolaires et surtout un contrôle plus rigoureux des dépenses publiques.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement sont bien maîtrisées d'une année sur l'autre.

En ce qui concerne la subvention d'équilibre de la ville pour 2015, elle s'est élevée à 86 129,57 euros contre 87 268,36 euros versée en 2014 soit une diminution de - 1,30 %.

Les membres de la commission n'ayant plus de questions, Monsieur le Maire a demandé aux membres de la commission d'émettre un avis sur le rapport.

FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS